

Public concerné

Avoir moins de 26 ans (*dérogations possibles*) et être titulaire :

- d'une L2 Sciences de la vie
- d'un BTSA Productions Horticoles
- d'un BTSA Aménagements Paysagers
- d'un DUT Génie Biologique
- Autres BTSA selon profil
- Etc.

Sélection - Recrutement

Examen du dossier de candidature, entretien et Signature d'un contrat d'apprentissage

Effectif : 15 apprentis

Durée et début de la formation

Début de la formation : septembre
Durée : 1 an

Modalités d'obtention du diplôme

Contrôles continus, soutenances du projet tutoré et du mémoire.

Rythme de l'alternance

18 semaines à l'Université et 34 semaines en entreprise avec une alternance de 2 semaines à l'Université / 4 semaines en entreprises

Site Internet d'information

www.univ-orleans.fr/sciences-techniques

www.lamouillere.fr

www.cfaiurc.fr

Adresse e-mail du contact apprentissage

apprentissage.cost@univ-orleans.fr

Candidatures

Dossier de candidature à retirer sur Internet

www.univ-orleans.fr/sciences-techniques

Intitulé de la formation Licence professionnelle Valorisation des Ressources Végétales Horticoles par apprentissage

Lieu et adresse de la formation
Collégium Sciences et Techniques
Rue de Chartres | BP6759
45067 Orléans Cedex 2

La Mouillère | Ecole d'horticulture d'Orléans
66, avenue de la Mouillère | 45072 Orléans cedex 2
Tél : 02.38.22.60.80
Courriel : contact@lamouillere.fr

Contact apprentissage
Jessica LOPES
Tél. 02 38 49 25 32
apprentissage.cost@univ-orleans.fr

Responsable de la formation
Christiane DEPIERREUX



Janvier 2016



Blois Bourges Chartres Châteauroux Issoudun Orléans Tours

CFA SOUTENU PAR LE CONSEIL REGIONAL
DE LA REGION CENTRE ET LE FSE

SCIENCES
INDUSTRIEL

COMMERCIAL

DROIT
GESTION

COMMUNICATION

BAC + 3

LICENCE PROFESSIONNELLE

VALORISATION DES
RESSOURCES VÉGÉTALES
HORTICOLES

PAR APPRENTISSAGE



CFAIURC
Centre de Formation d'Apprentis
Inter-Universitaire Région Centre



UNE FORMATION UNIVERSITAIRE
UNE EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE
UN PASSEPORT POUR L'EMPLOI

CFA SOUTENU PAR LE CONSEIL REGIONAL
DE LA REGION CENTRE VAL DE LOIRE ET LE FSE



INTITULÉ DE LA FORMATION

LICENCE PROFESSIONNELLE VALORISATION DES RESSOURCES VÉGÉTALES HORTICOLES

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

L'objectif est de former des cadres se situant entre les techniciens et les ingénieurs.

La formation apportera :

- La capacité de gérer une équipe ainsi que des projets innovants ;
- Une ouverture sur des compétences scientifiques et techniques ;
- Une ouverture sur des compétences pluridisciplinaires en gestion financière, marketing, développement durable...

DÉBOUCHÉS :

- Chef d'équipe en entreprise horticole ou en aménagement paysager
- Chef d'entreprise horticole ou en aménagements paysagers
- Chef de culture en horticulture
- Chef d'exploitation horticole
- Expérimentateur en productions végétales
- Conseiller agricole
- Chef de chantier en aménagements paysagers
- Conducteur de travaux en aménagements paysagers
- Technico-commercial
- Etc.

VALIDATION D'ACQUIS :

Tout diplôme préparé dans le cadre du CFA relève de l'enseignement supérieur. Dans ce cadre, un candidat peut valider son expérience pour :

Accéder à une formation à laquelle il ne pourrait prétendre sur la base des diplômes qu'il possède (article D.613-38 à D613-50 du code de l'éducation).

= Validation d'Acquis Professionnels (VAP)

Obtenir tout ou partie d'un diplôme, en justifiant des connaissances, compétences et aptitudes exigées pour l'obtention de ce diplôme (articles R.613-33 à R.613-37 du code de l'éducation).

= Validation d'Acquis de l'Expérience (VAE)

PROGRAMME DE LA FORMATION

UNITÉS D'ENSEIGNEMENT : UE	ECTS*
UE 1 - SÉLECTION ET PRODUCTION VÉGÉTALES	
Physiologie des plantes cultivées Sélection des plantes cultivées et biotechnologies Protection des cultures (interactions plantes pathogènes, PBI...)	11
UE 2 - VALORISATIONS DES PRODUCTIONS VÉGÉTALES HORTICOLES	
Connaissance du végétal, agrosystèmes et méthodes de luttés Filières horticole et paysages Approche globale de l'entreprise du végétal et ses spécificités La réglementation environnementale et agricole (gestion phytosanitaire, eau, zone protégée...)	11
UE 3 - COMMUNICATION PROFESSIONNELLE	
Anglais professionnel et technique Technique de communication Gestion de projet Suite Bureautique	6
UE 4 - GESTION DE L'ENTREPRISE DU VÉGÉTAL	
Comptabilité, gestion financière et fiscalité Négociation Management des ressources humaines et législation sociale agricole Marketing général et spécialisé du végétal Management de l'innovation dans l'entreprise La logistique dans l'entreprise du végétal	11
UE 5 - PROJET TUTORÉ	
Réalisation d'un projet par groupe à partir d'une problématique proposée par le milieu professionnel	6
UE 6 - PÉRIODE EN ENTREPRISE	
Rapport d'apprentissage et soutenance orale	15
TOTAL	60

*ECTS : Système Européen de Transfert et Accumulation de Crédits